

ALUGAS

Mode d'emploi/Consignes de montage

pour

réservoirs de gaz comprimé avec vanne multifonctions et cols détachables



Veillez lire attentivement ce mode d'emploi afin d'utiliser le produit sans risque. Conservez-le pour une utilisation ultérieure !

Ce mode d'emploi s'applique aussi aux réservoirs de gaz comprimé déjà fournis pesant 11/14 kg.



Ce document sert aussi de modèle pour les services techniques et les organisations de contrôle.

Attention ! Les réservoirs de gaz comprimé ne sont pas tenus d'être enregistrés au sens du §21 de la législation allemande sur les licences routières (StVZO). Une obligation d'enregistrement dans le certificat d'approbation Partie I n'est pas nécessaire (autres pays : se conformer aux dispositions nationales).

Sommaire

Dimensions, numéros d'article et de série (tableau 1)

Description des réservoirs de gaz comprimé pour auto-remplissage

Finalité/Utilisation conforme	p. 3
Informations sur le réservoir	p. 3
Caractéristiques de marquage dans le repose-pieds	p. 3
Disposition sur d'autres marquages	p. 3
Contenu de la livraison	p. 3
Caractéristiques de conception	
Conditions d'utilisation	p. 4

Transport et conservation p. 4

Montage

Consignes de montage – Généralités	p. 4
Éléments à respecter avant le premier remplissage	p. 4

Vanne multifonctions

Avertissement spécial lié à l'utilisation de la vanne multifonctions	p. 7
Composition de la vanne multifonctions	p. 7

Critères généraux de sécurité technique p. 8

Mise en service

Éléments à respecter avant le premier remplissage	p. 8
---	------

Maintenance p. 9

Documents joints p. 9

Document complémentaire relatif aux cylindres de réservoir à triple ailette, modèle antérieur p. 10



Tableau 1 : dimensions, numéros d'article et de série

Volume litre	Longueur mm	Poids (vanne comprise) kg	N° article	N° série (codage du fabricant)
27,2 l	599	6,60	TF272-MV	Voir justificatif de n° ID pour déclaration de conformité
33,3 l	690	7,60	TF333-MV	Voir justificatif de n° ID pour déclaration de conformité

Description des réservoirs de gaz comprimé pour auto-remplissage

Finalité/Utilisation conforme

Appareil sous pression avec montage fixe pour auto-remplissage et équipé d'un dispositif d'arrêt de remplissage (80 %) intégré à la vanne multifonctions.

Le produit est utilisé de façon conforme avec un fluide (LPG/GPL) de classe 1 et dans des conditions respectant les limites prévues. Le prélèvement de gaz liquide résulte de la phase vapeur et est destiné entre autres à l'utilisation de cuisinières, de réfrigérateurs et de chauffages. Le réservoir de gaz comprimé est conçu, construit et contrôlé conformément à la norme DIN EN13110 en lien avec AD 2000 et la directive « Équipements sous pression ».

Le réservoir de gaz comprimé est autorisé au sens de la directive sur les équipements sous pression 2014/68/UE et par TÜV-SÜD Industrie Service. Il porte donc le numéro de certificat de type : Z-IS-AN1-KLT-17-09-5010061357-001.

Informations sur le réservoir

Désignation :	Réservoir sous pression de forme cylindrique avec bride de raccordement de Ø 75 mm
Dimension principale :	Ø 300 mm (longueurs, voir tableau 1)
Épaisseurs nominales de la paroi :	3,61 mm / 3,21 mm
Pression de test PH :	30 bars
Organisme notifié participant :	TÜV Süd Industrie Service GmbH (0036)

Caractéristiques de marquage dans le repose-pieds

Les indications en matière de marquage s'orientent sur les critères définis dans la directive 2014/68 UE et comportent les éléments suivants :

Fabricant, type de gaz, numéro de série, année de fabrication, masse vide, température de service, volume, pression et niveau de remplissage

Disposition sur d'autres marquages

Poids de tare et année de contrôle périodique figurant sur l'épaule du cylindre

Contenu de la livraison

Réservoir de gaz comprimé avec vanne multifonctions sous forme de kit avec cylindre (voir tableau 1 pour les différentes versions)

Déclaration de conformité

Mode d'emploi

Étiquette multilingue destinée au remplissage

Document complémentaire avec mention relative aux cylindres à triple ailette d'anciens modèles ALUGAS



Caractéristiques de conception

Conditions d'utilisation

Chambre de pression		
Désignation du fluide :		GPL
Groupe de fluide :		1
Température max. autorisée (TS) :	°C	65
Température min. autorisée (TS) :	°C	-40
Pression autorisée (PS) :	bar	20

Transport et conservation

Pour que la vanne ne soit pas endommagée et éviter les saletés, les appareils sous pression doivent être uniquement transportés et conservés en étant protégés et fermés avec un col de protection de vanne vissé, un écrou d'obturation et un capot (entrée/sortie GPL).

Au moment du retrait des réservoirs de gaz comprimé du lieu d'installation des bouteilles, les règles techniques liées aux matières dangereuses doivent être respectées au sens de « *TRGS 509 Conservation de matières dangereuses liquides et solides en réservoirs fixes ...* ».

Montage (consignes de montage)

Les présentes consignes de montage fournies par la société ALUGAS respectent la législation appliquée en Allemagne et en Europe. Le montage doit être effectué par une entreprise spécialisée ou par un spécialiste. Une inscription dans les documents de contrôle au sens du §21 de la StVZO n'est pas nécessaire.

Ces consignes de montage s'appliquent aussi aux réservoirs de gaz comprimé (désignés sous l'appellation « bouteilles de remplissage ») de 11/14 kg déjà fournis.

Consignes de montage – Généralités :

Veillez utiliser uniquement le produit conformément à la finalité prévue du montage autorisé et du matériel de montage. Le support réservé au réservoir doit être solidement vissé pour qu'il puisse accueillir les réservoirs dans le compartiment du véhicule. Le support doit être libéré à cet effet par ALUGAS (voir image 1).

Le réservoir de gaz comprimé doit être monté en position verticale ; les orifices de ventilation ne doivent pas être obstrués par des réservoirs ou des protections. Le col peut être dévissé en cas de besoin. Attention ! Consulter la rubrique « Transport et conservation » lors du retrait du réservoir de gaz comprimé du casier à bouteilles.

Un support séparé comportant 2 sangles de serrage (une au-dessus et une en dessous) par réservoir est nécessaire.

Aucun serrage conducteur de gaz ne doit être utilisé au sein de l'habitacle.

Le tuyau de remplissage de gaz doit être protégé des frottements et des vibrations.

Les clips de fixation des conduites de gaz situés à l'extérieur et à l'intérieur du compartiment du cylindre ne doivent pas présenter un écart supérieur à 50 cm.

Un tuyau de protection pour conduites situé sous le plancher du véhicule (image 6) doit être utilisé.

Montage du réservoir de gaz comprimé avec remplissage plat de corps de chauffe :**Montage dans le tablier du véhicule ou dans le compartiment du cylindre (Utilisez uniquement des éléments disposant d'un marquage CE correspondant)**

1. Fixez le support mural dans le compartiment du cylindre en utilisant si possible des vis taraudeuses. Utilisez ici des disques de carrossage et des écrous autobloquants. Comblez ensuite en utilisant du silicone. Lors du montage, veillez à ce que selon le modèle de support, l'encoche soit au milieu du support, à hauteur du joint de soudure du réservoir. Le réservoir de gaz comprimé ne doit pas entrer en contact avec des parties métalliques ; le réservoir risquerait en effet d'être endommagé par les frottements et les vibrations.

2. Vissez le tuyau de remplissage à l'angle de la vanne d'arrêt de remplissage [serrage de 25 Nm (voir image 9), cône d'étanchéité]. Pour que le montage ne soit pas endommagé, le côté opposé doit être fixé (résistance) à tous les serrages. Posez le(s) cylindre(s) dans le support ; dévissez éventuellement le col. Marquez éventuellement la position au fond du compartiment du cylindre afin de faire passer le tuyau de remplissage. En cas de remplissage dans le compartiment du cylindre, marquez l'endroit réservé au support de raccordement du réservoir. Retirez à nouveau le cylindre et percez un trou de 3 cm pour faire passer le tuyau à l'extérieur du compartiment du cylindre (en cas de remplissage).

Attention : Le tuyau ne doit pas frotter. Utilisez pour ce faire le passage situé sur le fond (image 4) ou le caoutchouc de protection (image 5).

Montez le remplissage plat du corps de chauffe à l'endroit prévu et raccordez le remplissage de sorte que le couvercle pende vers le bas lors de l'ouverture (voir image 7) ; le gabarit de perçage doit être serré à 25 Nm (voir image 9, cône d'étanchéité).

Raccordez à nouveau tous les éléments ensemble.

Pour qu'il ne soit pas abimé par des chutes de pierre (image 6), le tuyau situé sous le plancher du véhicule doit être protégé avec une gaine de protection (disponible en magasin spécialisé).

Le tuyau doit être fixé tous les 50 cm avec un collier en acier inoxydable caoutchouté (image 11).

3. Scellez maintenant le support (avec un tendeur) et après le serrage, marquez la vis en utilisant de la cire de scellage.

4. Après le montage, contrôlez l'étanchéité de l'installation avec un spray détecteur de fuites. (Attention ! Le spray doit être adapté aux conduites de gaz (voir informations sur le produit fournies par le fabricant)).

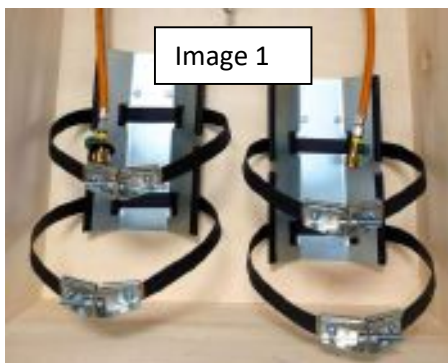
Images (exemples) :



Image 4



Image 5



Image 6



Image 7



Image 8



Image 9

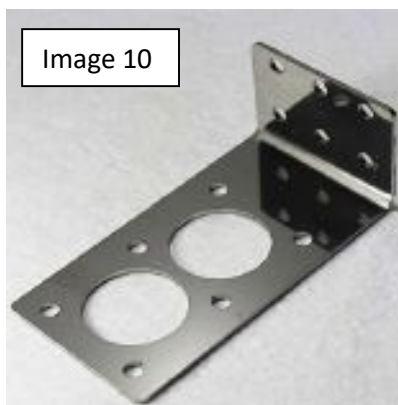


Image 10



Image 11

Vanne multifonctions

Avertissement spécial lié à l'utilisation de la vanne multifonctions

La vanne multifonctions est adaptée et autorisée au sens de la directive 2014/68/UE (« CE ») pour être montée dans des réservoirs de gaz comprimé en position verticale et pour l'utilisation de gaz liquide (LPG/GPL). Ce produit n'est pas adapté à une autre utilisation.

La vanne multifonctions est conçue pour le remplissage conforme de réservoirs de gaz comprimé.

Pour garantir un fonctionnement correct, le gaz utilisé ne doit contenir aucune particule solide >50/µm.

Composition de la vanne multifonctions



1	Vanne de remplissage avec limiteur de remplissage automatique 80 %
2	Affichage direct du niveau de remplissage
3	Ouverture et fermeture manuelles (bleu / 21,8 et jaune 21,7 filetage des raccords de prélèvement)
4	Raccord de prélèvement

Critères généraux de sécurité technique

Toute personne utilisant le produit doit bien connaître les consignes données, ainsi que d'autres instructions pouvant s'y appliquer. Veuillez-vous informer sur la législation et les règlements concernant les critères de sécurité liés à l'utilisation de gaz liquide.

La vanne ne doit jamais être graissée (surtout au niveau des filetages de raccordement).

La vanne ne doit pas être démontée par le cylindre.

Cette vanne est équipée d'un numéro d'agrément comportant les mentions suivantes :

- a) Cette vanne est conforme aux critères techniques ;
- b) La traçabilité de la vanne est assurée après montage dans le cylindre ;
- c) L'utilisateur du cylindre est tenu de signaler à l'installateur spécialisé toute différence constatée lors de l'utilisation.

La vanne et le cylindre ne doivent pas subir de chocs et être exposés à d'autres effets mécaniques risquant de les endommager.

Les vannes et les cylindres endommagés doivent être retournés au fabricant afin d'être contrôlés.

Il est interdit de s'approcher d'une installation de gaz liquide avec du feu ou des flammes ouvertes.

Les marquages figurant sur la vanne et le cylindre ne doivent pas être enlevés et modifiés !

La vanne de prélèvement équipée d'un verrouillage manuel **doit** être **fermée** pendant le trajet. Il est éventuellement possible de déroger à cette consigne pour un rééquipement ultérieur adapté (p. ex. un capteur de collision).

L'installateur spécialisé doit respecter scrupuleusement la législation nationale/internationale relative à l'utilisation des cylindres de gaz propane/butane et à leur composition.



L'installateur est responsable juridiquement de l'ensemble des accidents et dommages matériels ou immatériels, directs et indirects liés à un montage incorrect ou à une maintenance non correctement effectuée.

Le mode d'emploi a une valeur contractuelle et doit être conservé durant toute la durée de vie de l'appareil sous pression. Il doit figurer dans le véhicule.

Mise en service

La mise en service peut avoir lieu seulement si l'appareil de gaz comprimé est monté de façon conforme et que le montage est achevé conformément aux conditions de pose, aux critères requis et à l'installation et qu'il a été autorisé par le service de montage.

Éléments à respecter avant le premier remplissage :

Ouvrez la vanne de prélèvement (volant, courroie) et laissez l'air éventuellement restant s'échapper. Refermez la vanne.

Le réservoir sous pression contient encore à ce moment-là une petite quantité d'air.

Ne remplissez jamais plus de 21,5 l dans le réservoir de 11 kg et jamais plus de 26,5 l dans le réservoir de 14 kg. Même avec une installation à deux compartiments, ne remplissez jamais une quantité supérieure à celle indiquée par le fabricant. Lors du remplissage, observez le compteur étalonné situé sur le distributeur. Relâchez éventuellement le commutateur de « l'homme mort ».

Lorsque le cylindre est utilisé pour la **première fois**, l'air restant fait obstruction dans le réservoir. Les appareils sensibles commandés électroniquement comme les chauffages Truma passent immédiatement en dérangement. Faites fonctionner de préférence la cuisinière pendant environ 15 minutes ; l'air sera alors consommé et tous les appareils pourront fonctionner sans le moindre problème. Cette procédure est nécessaire uniquement avant un premier remplissage des réservoirs ou après le remplacement d'une vanne multifonctions.

Éléments à respecter lors du remplissage :

Vissez d'abord « MANUELLEMENT » l'adaptateur du réservoir dans le remplissage plat du corps chauffant. Attention ! Contrôlez l'étanchéité lors du remplissage ! Ouvrez maintenant le pistolet de remplissage et bloquez-le. Un sifflement court indique que la pression s'équilibre. Contrôlez maintenant l'étanchéité des serrages du tuyau de remplissage (avec le spray détecteur de fuites). Vous pouvez remplir si tous les éléments sont étanches ; maintenez le bouton (commutateur de « l'homme mort ») appuyé sur la pompe. Le remplissage s'arrête dès que vous le relâchez. Débloquez maintenant le pistolet de remplissage. Attention ! Ne vous alarmez pas si vous entendez un sifflement court très violent et fort. Redévissez maintenant le pistolet et accrochez-le à la pompe.

Suivez les consignes d'utilisation de la pompe indiquées sur place et ne faites jamais de remplissage sans gants. Risque d'engelures !

Important :

Avant tout remplissage, fermez la vanne de prélèvement du réservoir de gaz comprimé.

Quels sont les points à respecter lors de l'utilisation d'un réservoir de gaz comprimé ALUGAS ?

Le système de réservoirs de gaz comprimé ALUGAS est simple et sans danger.

Pour garantir une utilisation sans risque, vous devez toutefois observer certains points. Vous risquez en effet d'endommager le système si vous ne respectez pas les consignes ou utilisez mal le gaz liquide ou le système lui-même.

Cas de non-étanchéité possibles !

Les raccords très solidement vissés peuvent se relâcher avec le temps en raison des vibrations causées par le transport. Contrôlez régulièrement que les raccords vissés et les conduites de gaz sont tous solidement attachés et étanches au gaz. Un réservoir de gaz comprimé non correctement fixé peut endommager ses raccords. Contrôlez régulièrement que vos réservoirs de gaz comprimé sont solidement fixés. Avant tout remplissage, vérifiez que le tuyau de remplissage est correctement raccordé au réservoir de gaz comprimé ALUGAS.



Utilisation d'un gaz approprié !

Dans de nombreux pays européens, le gaz liquide est simplement désigné sous l'appellation LPG ou GPL ; le gaz naturel ou CNG est maintenant également disponible dans des stations de remplissage. Ne mettez **jamais de gaz naturel/CNG** dans votre système de cylindre de réservoir ! Votre système installé ne pourra pas supporter la pression d'utilisation du gaz naturel (environ 200 bars).

Attention ! Danger de mort !

Remplissage approprié

Vérifiez que pour le remplissage, le véhicule et les cylindres de réservoir à remplir sont en position droite. Les réservoirs de gaz comprimé doivent être seulement remplis (et utilisés) en étant fixés ; dans le cas contraire, le mécanisme d'arrêt de remplissage automatique situé à l'intérieur du réservoir ne fonctionnera pas ou ne fonctionnera pas correctement. La conséquence pourrait être un réservoir de gaz comprimé trop rempli.

Vérifiez qu'une fois le remplissage effectué, le pistolet de la station GPL a été retiré et que vous avez redévisé le raccord de l'adaptateur (si cet élément n'est pas solidement raccordé au raccord de remplissage du véhicule). Suivez systématiquement les consignes de sécurité figurant à la station de remplissage GPL ! En cas de questions, consultez les employés de la station.

Maintenance

Contrôle de l'appareil

Comme d'autres réservoirs sous pression, les réservoirs de gaz comprimé ALUGAS sont aussi soumis à un contrôle périodique qui doit être fait tous les 10 ans.

L'exploitant du véhicule est tenu de procéder lui-même à ce contrôle une fois le délai dépassé car le réservoir de gaz comprimé ALUGAS n'a plus besoin d'être changé. Adressez-vous alors de préférence à ALUGAS. L'obligation de contrôle régulier peut aussi concerner d'autres appareils figurant dans un système contenant du gaz (voir les consignes d'utilisation fournies par le fabricant de l'appareil).

Documents joints

« TRGS 509 Conservation de matières dangereuses liquides et solides en réservoirs fixes »

Avec le marquage CE, le fabricant indique que le produit est conforme aux dispositions applicables énoncées dans la législation communautaire d'harmonisation prévoyant son apposition.

Souscrivent à l'exactitude des informations données relatives au montage et à l'utilisation

Harald Vetter (directeur général)
ALUGAS Technologies GmbH

Jörg Anspach (directeur général)
ALUGAS Technologies GmbH

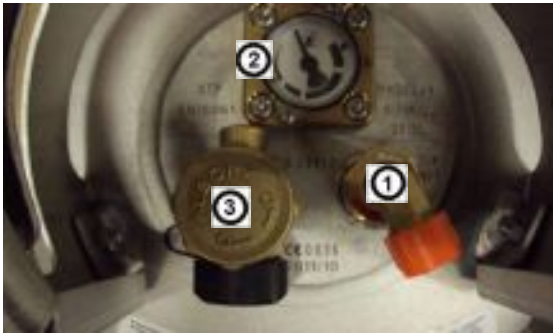
Contact : Info@alugas.de

Mention relative aux bouteilles de gaz comprimé à triple ailette

Le présent mode d'emploi peut être utilisé pour ce modèle antérieur.
Seules la bride de raccordement et la plomberie divergent.
Le marquage figure sur la bride (voir illustration).

Les marquages comptent deux versions

Réservoir de gaz comprimé avec marquage « CE »



Réservoir de gaz comprimé avec marquage « Pi »



Remarque :

Les cylindres marqués « Pi » peuvent être utilisés sans marquage « CE » avec la ligne directrice A-33 de la directive sur les équipements sous pression 2014/68 UE.

La plomberie est composée des éléments suivants :

1	Vanne de remplissage avec limiteur de remplissage automatique 80 % (filetage de bride 3/4" NPT)
2	Affichage direct du niveau de remplissage (4xM6)
3	Vanne de prélèvement, ouverture et fermeture manuelles (filetage de bride 17E)